

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

25

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 janvier 2016



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : Mme CHARRET-GODARD  
**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN  
**Membres excusés** : Mme POPARD (pouvoir Mme KOENDERS) - M. GERVAIS (pouvoir M. JULIEN) - Mme CHEVALIER (pouvoir MME TROUWBORST) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme AKPINAR-ISTIQAM (pouvoir MME TENENBAUM) - Mme FERRIERE (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - M. ROZOY (pouvoir M. DIOUF) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER) - M. CHEVALIER (pouvoir MME ERSCHENS)

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Rapport des délégations du Maire

Monsieur le Maire, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 10 août 2015, vous m'avez donné délégation pour prendre certaines décisions, qui relèvent normalement de la compétence du Conseil Municipal, dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L.2122-23 de ce même code, le maire doit rendre compte régulièrement au Conseil Municipal des décisions prises dans ces domaines.

J'ai donc l'honneur de vous communiquer la liste des actes pris en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, classés dans les rubriques suivantes :

- conversion de concession de tombe (2)
- droits divers (3)
- règlements de frais et honoraires (17)
- actions en justice (3)

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de la présente communication.

## CONVERSIONS DE CONCESSION DE TOMBE

Numéro de l'arrêté	Date de l'acte	Libellé
704	10/12/15	Monsieur Guy PERRIN 2 impasse Louis Coiffier 21000 DIJON
723	23/12/15	NOURISSAT MISSEREY STRIFFLING VIARD 23 rue Buffon BP 41222 21012 DIJON cedex

## DROITS DIVERS

Date de l'acte	Libellé
26/11/15	Vente de monument funéraire à Mme BOSSON
24/11/15	Tarif d'occupation du domaine public relevant de la régie des Halles du marché à compter du 1er janvier 2016
04/12/15	Tarif des redevances d'occupation du domaine public à compter du 1er janvier 2016

## REGLEMENTS DE FRAIS ET HONORAIRES

### BUDGET VILLE

**Ville de Dijon c/ Lentini-Patriarche**  
Protection fonctionnelle des agents

Factures n°511245 et n°511246  
Honoraires d'avocat

**Ville de Dijon c/ Girault**  
Protection fonctionnelle des agents

Facture n°511292  
Honoraires d'avocat

**Ville de Dijon c/ Dairou**  
Protection fonctionnelle des agents

Facture n°511534  
Honoraires d'avocat

**Ville de Dijon c/ Walczak**

Protection fonctionnelle des agents

Factures n°511327 et n°511518

Honoraires d'avocat

**Ville de Dijon c/ Vangi**

Protection fonctionnelle des agents

Factures n°511333 et n°511390

Honoraires d'avocat

**Ville de Dijon c/ Moriou**

Protection fonctionnelle des agents

Facture n°511328

Honoraires d'avocat

**Ville de Dijon c/ Elmeriche**

Protection fonctionnelle des agents

Facture n°511329

Honoraires d'avocat

**Ville de Dijon c/ Sqapi**

Protection fonctionnelle des agents

Facture n°511330

Honoraires d'avocat

**Ville de Dijon c/ Mariotte**

Protection fonctionnelle des agents

Facture n°511331

Honoraires d'avocat

**Ville de Dijon c/ Al Gharbaoui**

Protection fonctionnelle des agents

Facture n°511334

Honoraires d'avocat

**Ville de Dijon c/ X (conductrice véhicule immatriculé DS-283-DF)**

Protection fonctionnelle des agents

Facture n°511392

Honoraires d'avocat

**Ville de Dijon c/ Kabel**

Protection fonctionnelle des agents

Factures n°511393 et n°511394

Honoraires d'avocat

**Ville de Dijon c/ Joubert**

Protection fonctionnelle des agents

Facture n°511457

Honoraires d'avocat

**Ville de Dijon**

Constat Groupe Scolaire Montmuzard

Facture n°15-46664  
Honoraires d'huissier

**Ville de Dijon -**  
Constat Immeuble 61 rue des Godrans

Facture n°15-51102  
Honoraires d'huissier

**Bio Med 21 c/ Ville de Dijon**  
Contentieux relatif au recouvrement de la taxe sur les publicités extérieures

Facture PL1550180  
Honoraires d'avocat

**Sarl du Lycée c/ Ville de Dijon**  
contentieux relatif à un permis de construire

Facture PL 1520687  
Honoraires d'avocat

## ACTIONS EN JUSTICE

### BUDGET VILLE

**Affaire Ville de Dijon – BOLLENOT, FEVRE et MOREL c/ JOUBERT Abel**

Ordonnance d'homologation et statuant sur l'action civile, en date du 20 novembre 2015, par laquelle la Cour d'Appel de Dijon, a déclaré Monsieur Abel Joubert coupable des faits d'outrages à agents dépositaires de l'autorité publique, en l'occurrence Messieurs Christophe Bollenot et Olivier Fèvre ainsi que Madame Marie Morel, policiers municipaux, et a ordonné l'homologation de la proposition de peine formée par le Procureur de la République : 3 mois d'emprisonnement avec sursis.

Sur le plan civil, Monsieur Abel Joubert est condamné à payer :

- 350 euros chacun, à titre de dommages et intérêts, à Messieurs Christophe Bollenot et Olivier Fèvre ainsi qu'à Madame Marie Morel,
- à la Ville de Dijon : 1 euro à titre de dommages et intérêts, et 500 euros au titre des frais irrépétibles.

**Affaire Catherine BERNARD c/ Ville de Dijon**

Jugement du 6 novembre 2015 par lequel le Tribunal administratif de Dijon a annulé partiellement le permis de construire accordé par le Maire à Dijon Habitat pour la construction d'un immeuble collectif d'habitation de 16 logements au 2 rue Etienne Baudinet et 15-17 quai François Galliot.

**Affaire François ARNOUIL c/ Ville de Dijon**

Ordonnance du 12 novembre 2015 par laquelle le Président du Tribunal administratif de Dijon donne acte du désistement de Monsieur ARNOUIL de sa requête visant à contester les conditions de son reclassement.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**